



L'appel à projet *Exploratoire* vise à soutenir les projets embryonnaires ou déjà existants, nécessitant une phase exploratoire supplémentaire. D'une durée maximale de 24 mois et bénéficiant d'une dotation maximale de 6 000 €, ces projets doivent porter sur des problématiques et/ou des méthodologies interdisciplinaires, originales et innovantes.

Les projets scientifiques soutenus devront manifester un intérêt particulier aux questions des usages, des pratiques, des controverses et des représentations.

### Conditions de recevabilité

Les projets labellisés et financés par la MSHB doivent prendre en compte la règle des 5 i définie dans la [charte des MSH](#)

#### ▪ Inscription territoriale

Le porteur de projet doit être un membre permanent, en activité, d'une unité en ALL-SHS rattachée à un établissement breton (enseignant-chercheur, chargé de recherche, directeur de recherche, ingénieur de recherche).

#### ▪ Inter-établissement

Le projet ne peut impliquer une seule unité de recherche. Il doit associer des membres de deux unités au minimum, rattachées, à au moins deux établissements différents de la région. Des laboratoires extérieurs à la région, en particulier ceux qui sont adossés à d'autres MSH du Réseau national des Maisons des sciences de l'homme ou des laboratoires à l'international peuvent être associés à l'équipe-projet.

#### ▪ Interdisciplinarité

Les projets proposés concernent les chercheurs en ALL-SHS souhaitant développer une recherche collective interdisciplinaire endogène (intra SHS), ou exogène (avec les autres secteurs scientifiques). Les projets peuvent aussi impliquer des acteurs associatifs, des collectivités territoriales, des établissements publics culturels et des partenaires industriels.

#### ▪ International

La dimension internationale de l'équipe-projet est vivement souhaitée, en particulier si l'objet de la recherche incite aux collaborations en ce sens.

#### ▪ Identité scientifique

Les activités scientifiques et les recherches hébergées peuvent être liées à un seul axe ou à plusieurs axes de la MSHB, en fonction de la pertinence de la démarche scientifique et de la spécificité de l'objet du projet de la recherche.

Ces 3 axes font écho aux priorités scientifiques des sites du territoire breton (Unir et AUB), au nouveau schéma de la stratégie de recherche d'innovation de la Région Bretagne (S3), et aux défis sociétaux proposés par les grands opérateurs nationaux et européens.

Les demandes de financement dédiées uniquement à l'organisation d'un colloque ne sont pas soutenues par la MSHB, dans la mesure où il existe d'autres dispositifs pour ce type de soutien.

## **Critères d'évaluation**

Les critères d'évaluation sont détaillés dans la « Grille d'évaluation des projets *Exploratoires* ».

## **Types de soutien apportés par la MSHB**

- Une veille thématique en vue de la préparation de réponses à d'autres appels à projets nationaux ou européens, science ouverte et participative
- La mise à disposition d'espaces de travail (salles, amphithéâtre)
- Une aide en médiation scientifique, en communication
- Un soutien financier (gestion financière assurée par et à la MSHB)
- Un accompagnement à l'utilisation d'outils spécifiques (banc de numérisation, scanner, serveur de stockage) et un relais vers les services des TGIR Huma-Num et Progedo.

## **Durée**

La durée du projet est de 24 mois, sans prolongation possible. Les chercheurs sont donc vivement incités à respecter le calendrier budgétaire.

## **Modalités d'acheminement et d'examen par le Conseil scientifique**

La procédure comprend les étapes suivantes :

1. Le porteur de projet dépose un formulaire d'intention de dépôt d'un projet, via le formulaire en ligne prévu à cet effet sur le site de la MSHB. Le porteur y décrit brièvement son projet ainsi que le contexte dans lequel celui-ci pourra se réaliser (partenariats, modalités de travail envisagées...). Il peut s'assurer auprès du Collège des pairs de la pertinence de son initiative par rapport aux thèmes de la MSHB. Il est demandé au porteur de projet de prendre contact :
  - ✓ avec la chargée de projets pour s'assurer de l'éligibilité du projet par rapport aux critères d'évaluation
  - ✓ avec la gestionnaire financière pour l'élaboration du budget
2. Les projets complets et définitifs sont déposés en ligne sur le portail de la MSHB conformément au calendrier indiqué sur le site.
3. Les projets recevables sont examinés par les membres du Conseil scientifique. Ils ont été préalablement soumis à deux expertises : l'une réalisée par l'un des douze experts du Conseil scientifique et l'autre par un expert extérieur à la région Bretagne. En complément de ces deux évaluations, le Collège des pairs porte un avis sur les projets déposés dans les axes. Seuls les 12 experts du Conseil scientifique votent. Les résultats des délibérations du Conseil scientifique sont communiqués au porteur du projet.

Un projet non retenu à deux sessions du Conseil scientifique ne pourra être déposé une troisième fois.

## **Engagements du responsable scientifique du projet**

Les projets devront donner lieu à la rédaction d'un rapport final au terme du projet qui fera l'objet d'une publication dans le rapport annuel d'activités scientifiques et le rapport HCERES de la MSHB. Un point à mi-parcours pourra être fait avec la chargée de projets.

Les responsables scientifiques devront communiquer les informations liées au projet afin que la MSHB puisse les diffuser sur son site.

La MSHB incite fortement à ce que les publications produites dans le cadre du projet soient déposées sur HAL. Dans ce cas, la MSHB devrait être déclarée en tant que laboratoire d'affiliation en plus du laboratoire du chercheur.

En cas de publication d'ouvrages ou de posters, le soutien de la MSHB doit être indiqué. Les supports de valorisation devront faire apparaître le logo de la MSHB.

## **Pour tout renseignement complémentaire, contacter :**

- Chargée de projets
  - Yolande Sambin ([projet@mshb.fr](mailto:projet@mshb.fr)) / 02 22 51 44 08
- Secrétaire générale
  - Isabelle Ganzetti-Gémin ([isabelle.ganzetti@mshb.fr](mailto:isabelle.ganzetti@mshb.fr)) / 02 22 51 44 03

## Les services de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne

### Logistique : Accueil et réservation des salles

Un ensemble d'espaces de travail (amphithéâtre, salle de conseil, salle de conférence, salle de travail) est mis à la disposition de la communauté universitaire.

Ces espaces sont accessibles sous réserve de disponibilité et dans le respect des règles sanitaires et de sécurité en vigueur.

Contact : reservation@mshb.fr ~ 02 22 51 44 00

### Gestion financière

Le service de gestion financière de la MSHB est chargé d'assurer le suivi des budgets alloués aux projets labellisés. Il accompagne également, les enseignants-chercheurs qui souhaitent déposer un projet, dans l'évaluation de leurs besoins et l'élaboration de leurs budgets.

Contact : Angélique Mahé ~ gestion@mshb.fr ~ 02 22 51 44 02

### Ingénierie de projets

Le service d'ingénierie de projets a pour mission de conseiller et d'accompagner les porteurs de projets. Dans le cadre des appels à projets lancés par la MSHB, il propose une aide au montage des projets et veille notamment à la bonne articulation entre les différents établissements et disciplines impliqués. Les porteurs de projets labellisés peuvent également demander une aide au montage de réponses à des appels à projets externes de type ANR ou H2020. Cet accompagnement peut prendre la forme :

- d'aide au montage administratif et financier des projets
- de veille et de la diffusion d'une information ciblée en adéquation avec les thématiques de recherche de la MSHB
- d'assistance aux porteurs de projets dans la préparation de réponses à des appels à projets régionaux, nationaux, européens ou internationaux

Contact : Yolande Sambin ~ projet@mshb.fr ~ 02 22 51 44 08

### Médiation scientifique

Le service a pour mission d'accompagner les porteurs de projets dans l'organisation d'événements scientifiques. Il apporte un soutien aussi bien dans l'émergence du projet que dans sa concrétisation. Il permet de diffuser et valoriser les manifestations scientifiques grâce à un système de visioconférence et si besoin de captation audio et vidéo.

Contact : Julie Villessèche ~ communication@mshb.fr ~ 02 22 51 44 15

### Communication

Ce service a pour mission de faire connaître les projets labellisés, de communiquer sur leurs différentes activités et de valoriser leurs productions. Il apporte un soutien à l'organisation de manifestations scientifiques à travers la conception de supports d'information (affiches, programmes, etc.) et l'élaboration d'une diffusion ciblée.

Contact : Catherine Riéra ~ communication@mshb.fr ~ 02 22 51 44 05

## Numérique

---

Les plates-formes de la Maison des sciences de l'homme en Bretagne mutualisent un ensemble de services et d'infrastructures qui vise à **accompagner les chercheurs** en arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales dans la **gestion de données qualitatives et quantitatives**.

- La **plate-forme Humanités numériques** apporte un soutien dans le traitement, l'analyse et la conservation des données de recherche (textuelles, iconographiques, audiovisuelles...). Elle est équipée d'un matériel de numérisation adapté à la production de corpus. Cette plate-forme assure l'interface entre la très grande infrastructure de recherche (TGIR) Huma-Num et l'ensemble de la communauté scientifique en Bretagne, notamment à travers la mise à disposition de l'Huma-Num Box.

Cet espace de stockage sécurisé et en réseau, développé par Huma-Num permet de conserver les données scientifiques collectées et produites dans le cadre de projets de recherche.

Ce service développe également des actions de formation à travers la co-animation d'un réseau régional de personnes-ressources aux carnets de recherche Hypothèses. Cette mission est assurée en collaboration avec l'Urfist de Rennes et la MSH Ange Guépin, avec le soutien d'OpenEdition.

- La **plate-forme universitaire de données** de Rennes (PUD-R) s'inscrit dans le cadre de la TGIR PROGEDO dédiée à la production et à la gestion des données en sciences sociales. Elle favorise l'accès et l'utilisation des données issues de la statistique publique française, européenne et internationale (grandes enquêtes, bases de données internationales, centre d'accès sécurisé aux données...).

Contacts : Morgane Mignon ~ [numerique@mshb.fr](mailto:numerique@mshb.fr) ~ 02 22 51 44 06  
Gwenaëlle Patat ~ [numerique@mshb.fr](mailto:numerique@mshb.fr) ~ 02 22 51 44 16